FONDS VAGRAM

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

› 29 rue du Pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

› Société par Actions Simplifiée de Commissariat aux Comptes
au capital de 620 804 € • RCS Nanterre n° 992 469 189
Code APE 6920Z •

FONDS VAGRAM

Fonds de dotation
77, rue Lafayette
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Au Conseil d'Administration du FONDS VAGRAM,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation FONDS VAGRAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'entité à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANTS LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond

à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

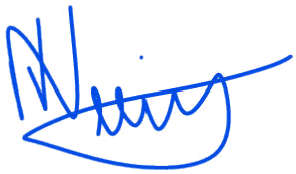
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le 18 Juin 2026 à Neuilly-sur-Seine

Le Commissaire aux comptes
Emperia Audit Partners



Vasken Nerguiz
Associé

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement I				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	340 960		340 960	340 960
Constructions	2 211 324	714 894	1 496 430	1 546 602
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	212 532	184 372	28 161	49 414
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations	100		100	100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 160 751		1 160 751	1 149 918
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	**3 925 668**	**899 266**	**3 026 402**	**3 086 995**
Comptes de liaison III				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	10 600		10 600	39 239
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 953		1 953	474
Charges constatées d'avance	3 003		3 003	4 067
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	151 314		151 314	169 173
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	**166 870**		**166 870**	**212 953**
Frais d'émission des emprunts V				
Primes de remboursement des emprunts VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	**4 092 537**	**899 266**	**3 193 272**	**3 299 948**

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	2 873 527	2 934 517
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette	2 873 527	2 934 517
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	**2 873 527**	**2 934 517**
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison **II**	28 427	27 718
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275 864	316 366
Emprunts et dettes financières diverses	7 471	7 540
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600	10 557
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 383	1 343
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 908
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	**291 317**	**337 713**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif **VI**		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	**3 193 272**	**3 299 948**

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	97 708	104 515
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	60 989	27 659
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**158 698**	**132 174**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	19 221	34 425
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 383	6 710
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	100 682	98 728
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	38 453	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**163 739**	**139 863**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**-5 041**	**-7 689**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	10 833	11 132
Autres intérêts et produits assimilés	2 773	5 116
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		656
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	**13 605**	**16 904**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
		Total	Total
Charges financières			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées		6 931	7 873
Différences négatives de change		250	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées			
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	**IV**	**7 181**	**7 873**
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)		**6 424**	**9 032**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)		**1 383**	**1 343**
Produits exceptionnels	**V**		
Charges exceptionnelles	**VI**		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			
Participation des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	1 383	1 343
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		**172 303**	**149 078**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		**172 303**	**149 078**
EXCÉDENT OU DÉFICIT			

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Règles et méthodes comptables

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois. L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois. Le total du bilan avant affectation du résultat est de 3 193 272 Euros. Le résultat net comptable est nul. Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le trésorier.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

La guerre en Ukraine et le contexte inflationniste sont susceptibles d'avoir des impacts sur le patrimoine, la situation financière et les résultats du fonds de dotation. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée. Pour cela, le fonds a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière.

Méthodologie suivie :
Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutient dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

Effets ponctuels de l'événement sur l'exercice
Le Fonds Vagram n'a pas d'exposition directe en Ukraine, et en Russie. Le contexte inflationniste généralisé n'a pas eu d'impact majeur sur les dépenses de l'exercice. Par ailleurs, l'entité n'est pas en mesure d'évaluer les conséquences à moyen et long terme de cet événement sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Le conflit au Moyen-Orient qui s'évit depuis fin février 2026 ouvre une période d'instabilité et d'incertitude dont les conséquences sont difficiles à évaluer. A la date d'établissement des comptes annuels, aucun élément susceptible d'affecter significativement l'activité de la société n'est survenu.

Description de l'objet social

Le Fonds Vagram est un fonds de dotation ayant pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, afin :
A titre principal :
- De financer ou cofinancer des missions, actions ou programmes d'intérêts général à caractère social ou médico-social définis et mis en œuvre par l'Association Arménienne d'Aide Sociale ou d'autres organismes sans but lucratif à caractère social ou médico-social, partenaires de l'Association Arménienne d'Aide Sociale ;
- De mettre à disposition de l'Association Arménienne d'Aide Sociale ou d'autres organismes d'intérêt général sans but lucratif à caractère social ou médico-social, partenaires de l'Association Arménienne d'Aide Sociale, les immeubles dont l'exploitation lui est nécessaire pour la réalisation de son objet social.

A titre subsidiaire :
De financer ou cofinancer des programmes et actions éducatifs, culturels et/ou de développement durable d'intérêt général.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le règlement 2023-03 à compter du 1er janvier 2025.

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraine des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :
A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Politique de gestion des dotations consomptibles

Les fondations et les fonds de dotation constitués avec une dotation ou une fraction de dotation consomptible fournissent une information sur le suivi d'un plan pluriannuel ou d'un budget annuel de consommation des dotations consomptibles.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- Immobilisations décomposables : l'entité n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposabmes ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif ;
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entité a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire.

- Constructions 10 à 50 ans,
- Agencements et aménagements des constructions 10 à 20 ans,
- Mobilier de bureau 10 ans,

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Emprunts

Fonds Vagram avait souscrit un emprunt d’un montant de 600 000 Euros sur 15 ans auprès de la Caisse d’Epargne.

Le montant restant à rembourser au 31/12/2025 est de 275 864 Euros.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains	340 960			340 960
Constructions	2 182 068	29 256		2 211 324
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	212 532			212 532
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**2 735 560**	**29 256**		**2 764 816**
Immobilisations financières				
Participations	100			100
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 149 918	10 833		1 160 751
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	**1 150 018**	**10 833**		**1 160 851**
TOTAL GÉNÉRAL	**3 885 579**	**40 089**		**3 925 668**

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	29 256			29 256		
Total immobilisations financières	10 833			10 833		
TOTAL GÉNÉRAL	**40 089**			**40 089**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL						

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	635 466	79 428		714 894
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	163 119	21 253		184 372
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**798 584**	**100 682**		**899 266**
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	**798 584**	**100 682**		**899 266**

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	100 682		100 682		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	**100 682**		**100 682**		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL				

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)	1 160 751		1 160 751
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	10 600	10 600	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 953	1 953	
Charges constatées d'avance	3 003	3 003	
TOTAL	**1 176 307**	**15 556**	**1 160 751**
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	275 864	41 464	175 943	58 457
Emprunts et dettes financières diverses (1)		7 471			7 471
Fournisseurs et comptes rattachés		6 600	6 600		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices		1 383	1 383		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes					
Produits constatés d'avance					
TOTAL		**291 318**	**49 447**	**175 943**	**65 928**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		**40 501**			

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	471	540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 600	5 040
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		1 908
TOTAL	**7 071**	**7 488**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts	55 597	44 764
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		474
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	**55 597**	**45 238**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL		

Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	3 003	4 067
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**3 003**	**4 067**

Variation des fonds propres

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	2 934 517			60 990	2 873 527
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette	**2 934 517**			**60 990**	**2 873 527**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL	**2 934 517**			**60 990**	**2 873 527**

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 97 708 Euros.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	97 708	100 %
TOTAL	**97 708**	**100 %**

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Honoraires CAC = 6 490 Euros.